

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Alial Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W19-565146

ND: 38577

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13198

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KASBAOUI Adam

Date de naissance : 20/08/1996

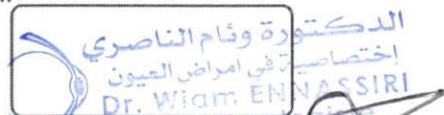
Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/06/2020

Nom et prénom du malade : Kasbaoui Adam

Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Amet rypie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 31/08/2020

Signature de l'adhérent(e) :

31 AOUT 2020

05 SEP. 2020

26 AOUT 2020

05 SEPTEMBER 2020

26 AOUT 2020

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/06/2020	115	1	2600Dhs	INP : 071123403 Dr. Wiam ENNASSI Ophtalmologiste N° 41, rue Hassan II - Casablanca - Tel: 05 24 39

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
72011471	21/01/2014	68.42

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
X	17/07/20					1500,00 Dhs	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
	25533412
D	00000000
	00000000
	35533411
T	11433553

### [Création, remont, adjonction]

#### Fonctionnel. Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Docteur WIAM ENNASSIRI  
SPÉIALISTE EN OPHTALMOLOGIE  
Diplômée de la Faculté de médecine de Marrakech  
Diplôme de la faculté de médecine de Brest (France)



الدكتورة وئام الناصيري  
أخصائية في طب العيون  
خريجة كلية الطب بمراكش  
دبلوم كلية الطب في بريست - فرنسا

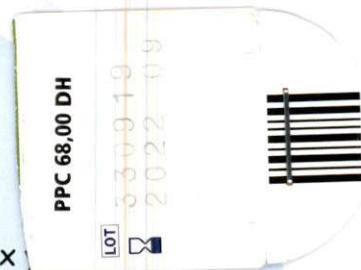
Marrakech le : 29 juin 2020

Mr. KASBAOUI Adam

68,00

PURE COLLYRE

(5.1)



1 goutte 3 fois par jour, les deux

صيدلية أسكجور  
PHARMACIE ASKADJOUR  
N° 357 Askadjour Soukoma 1  
Marrakech - Tel: 024 49 37 78

الدكتورة وئام الناصيري  
أخصائية في أمراض العيون  
Dr. Wiam ENNASSIRI  
Ophtalmologiste  
Doha Forum, Imm 41, 1er Etage, Bureau N° 13 Massira 1,  
Route d'Essaouira - Marrakech - Tel: 05 24 39 56 55

Doha Forum, Imm 41, 1er étage, Bureau N° 13,  
Massirra 1, Route d'Essaouira , Marrakech  
dr.wiam.ennassiri@gmail.com | +212 524 395 655

فوروم الضحي، عمارة رقم 41، مكتب رقم 13  
المسيرة 1، طريق الصويرة، مراكش  
+212 524 395 655

**Docteur WIAM ENNASSIRI**  
**SPÉCIALISTE EN OPHTALMOLOGIE**

Diplômée de la Faculté de médecine de Marrakech  
Diplôme de la faculté de médecine de Brest (France)



**الدكتورة وئام الناصري**  
أخصائية في طب العيون  
خريجة كلية الطب بـمراكش  
diplôme كلية الطب في بريست - فرنسا

**Marrakech le : 29 juin 2020**

**Mr. KASBAOUI Adam**

**Monture pour vision de loin + verres correcteurs  
Antireflets**

**OD = - 0.50 (- 1.25 à 167°)**

**OG = - 0.75 (- 1.50 à 0°)**

**KINAN OPTIC**  
Opticien - Optométriste  
77 Comp Urbain Massira 1 Marrakech  
RC:118442 - Tél:46216736 - If:152144  
ICE:001927319000074 - Tél:0661985194

**الدكتورة وئام الناصري**  
أخصائية في أمراض العيون  
**Dr. Wiam ENNASSIRI**  
**Ophthalmologiste**  
Doha Forum, Imm 41, 1er Etage, Bureau N°13 Massira 1,  
Route d'Essaouira - Marrakech - Tel : 05 24 39 56 55

Opticien Optométriste  
77 comp Urbain Massira 1  
Marrakech

Marrakech le 17/07/2020

Facture N° 1.201.0

Doit M/Mme :

Ordonnance du DR :

Code	O.DROIT			D.GAUCHE		
	Sph	Cyl	Axe	Sph	Cyl	Axe
LOIN	-0,50	-1,25	167	-0,75	-1,50	0
PRES						
DF						

Désignation	Prix Unit	Nbre	Prix Total
Monture client	6	—	—
Verres ORG Blanc	750 Dhs	2	1500 Dhs
TOTAL			1500 Dhs

Arrêtez la présente Facture à la Somme de  
Mille cinquante Dirhams